



Le 16 MARS 2017

Le Premier président

*chey*

Monsieur le Président de la République,

La presse a rapporté des propos que vous auriez tenus sur la Cour des comptes lors d'une cérémonie à l'Élysée, le 24 février dernier. Selon un article du *Figaro* daté du 14 mars, vous auriez ainsi ironisé sur une institution dont, d'après les propos qui vous sont prêtés, les membres « *sont deux par bureau, pour que chaque personne puisse vérifier que l'autre n'est pas en train de dormir* ».

Je n'ose croire que le Président de la République, garant des institutions, ait pu s'exprimer ainsi. Si vous les avez bien prononcés, vous comprendrez que ces propos ne peuvent qu'être mal interprétés et porter préjudice à une juridiction à laquelle vous appartenez au demeurant. J'observe en outre que, si le portrait d'une Cour pour partie assoupie était exact, certains de nos interlocuteurs, parmi lesquels des ministres, ne seraient pas amenés à regretter parfois la fréquence ou la sévérité de nos travaux.

Comme vous le savez, la Cour a considérablement évolué depuis que vous y êtes entré il y a quelque 35 ans : des missions supplémentaires lui ont été confiées par le législateur, ses méthodes, son fonctionnement et son organisation se sont profondément modernisés et professionnalisés, et le nombre de ses enquêtes et de ses publications a fortement augmenté.

Comme en témoignent les travaux qu'ils produisent annuellement, les membres de la Cour se consacrent donc pleinement à leur tâche. Soyez assuré que j'y veille avec une rigueur toute particulière en ma qualité de chef de corps.

Espérant que vous aurez l'occasion de dissiper publiquement ce qui ne peut être qu'un malentendu, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma plus haute considération *et de mes sentiments les meilleurs -*

Didier Migaud

**Monsieur François Hollande**  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS